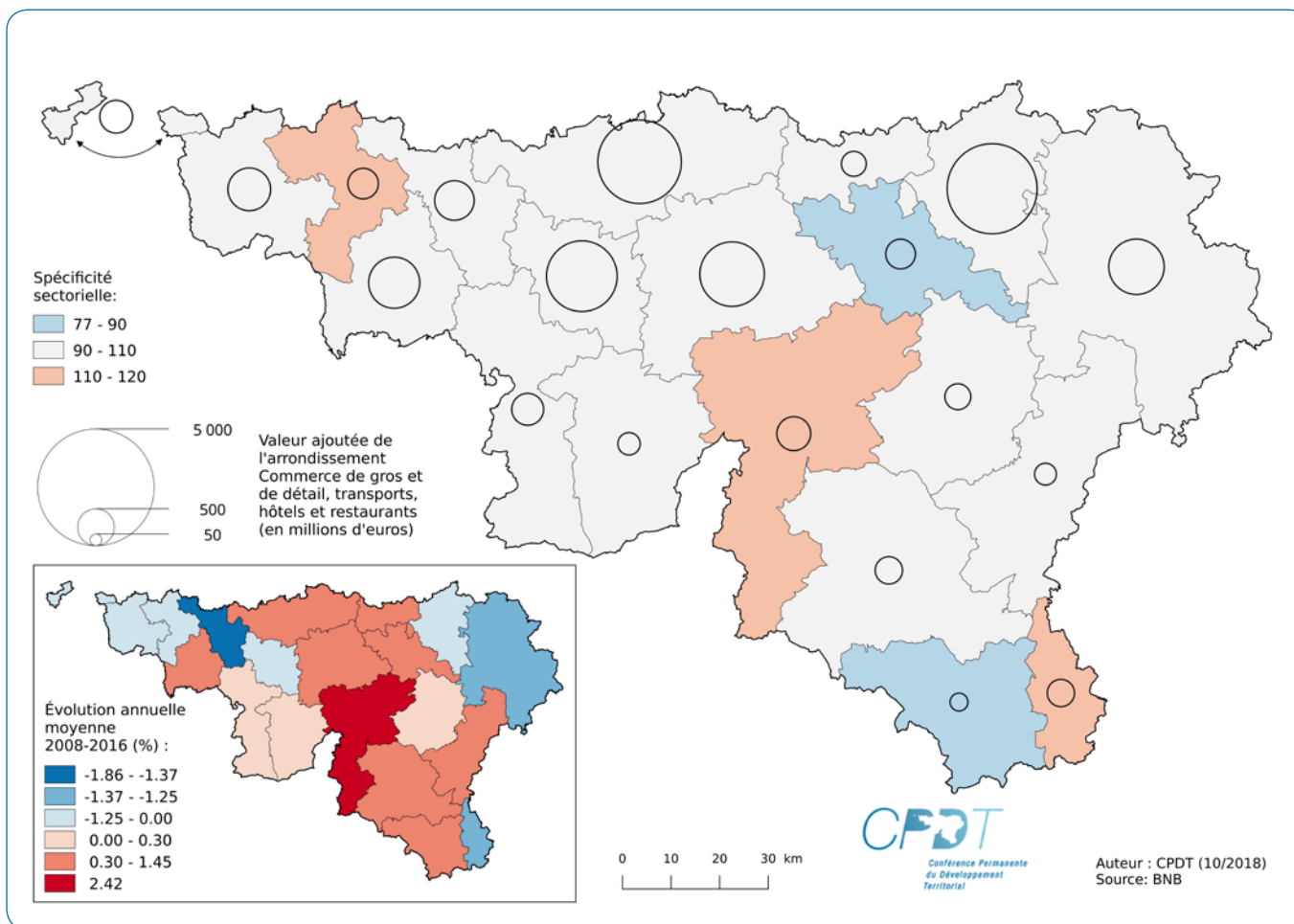


Valeur ajoutée du commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants (2016), en Wallonie

Le secteur qui regroupe le commerce de gros et de détail, les transports, les hôtels et restaurants représente 17,8 % de la valeur ajoutée régionale en 2016.

Globalement, sa répartition est liée à celle de la population ou traduit la hiérarchie urbaine. Remarquons que les développements touristiques en Ardenne ne sont pas d'une ampleur suffisante pour faire de cette région une zone spécifique pour ce secteur, il est vrai d'un contenu très hétérogène.

Valeur ajoutée et spécificité par arrondissement du commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants (2016)



Valeur ajoutée du commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants (2016), en Wallonie

Niveau spatial :

Arrondissement

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Spécificité du secteur = part du secteur dans la valeur ajoutée de l'arrondissement / part du secteur dans la valeur ajoutée régionale.

$$\text{spécificité sectorielle}_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a} = \frac{VA_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a} / VA_{\sum \text{secteur } x, \text{arrondissement } a}}{VA_{\text{secteur } x, \sum \text{arrondissements}} / VA_{\sum \text{secteurs}, \sum \text{arrondissements}}}$$

$$\text{évolution annuelle moyenne}_{2008-2016} = \left(\frac{VA_{2016} / \text{déflateur}_{2016}}{VA_{2008} / \text{déflateur}_{2008}} \right)^{1/8} - 1$$

où VA = valeur ajoutée

Méthode de classification :

Pour la spécificité sectorielle : classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et rouges.

Pour la valeur ajoutée : cercles de surface proportionnelle à la valeur ajoutée sectorielle.

Pour la croissance annuelle : limites de classe définies sur la base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées :

- Valeur ajoutée brute aux prix de base du « commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (A10) par arrondissement en 2008 et 2016 (BNB).
- Indice des prix (déflateur implicite), 2010=100, euro (Eurostat).

Sources des données :

- Banque Nationale de Belgique (BNB ; <https://www.nbb.be>).
- Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

Statistiques :

Poids du secteur « commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » : 17,8 % de la valeur ajoutée totale en 2016.

Valeur ajoutée sectorielle par arrondissement (en millions d'euros) :

- Moyenne : 781,5 ;
- Valeur minimum : 118 (Virton) ;
- Valeur maximum : 2980,9 (Liège).

Spécificité sectorielle des arrondissements :

- Moyenne : 100 ;
- Valeur minimum : 76,8 (Virton) ;
- Valeur maximum : 120 (Arlon).

Évolution annuelle moyenne des arrondissements :

- Moyenne : -0,07 % ;
- Valeur minimum : -1,86 % (Soignies) ;
- Valeur maximum : 2,42 % (Dinant).

Auteurs :

Xavier May, Dominique Istaz

Contact : xavier.may@ulb.ac.be, +32 (0)2 650 68 09.